



MINISTÈRES TRANSITION ÉCOLOGIQUE COHÉSION DES TERRITOIRES MER

*Liberté
Égalité
Fraternité*

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
Direction des Ressources humaines

SG/DRH/G/TERCO – SG/DRH/D/PSPP



**MINISTÈRES
TRANSITION ÉCOLOGIQUE
COHÉSION DES TERRITOIRES
MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DÉROULÉ DE CARRIÈRE DE RÉFÉRENCE DES OUVRIERS DES PARCS ET ATELIERS AYANT INTÉGRÉ LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

Sommaire

1. Dispositif proposé

- a. Pour les OPA intégrés avant le
01/01/2019
- b. Pour les OPA intégrés après le
01/01/2019

2. Clause de sauvegarde

3. Exemples

1. Dispositif proposé

1. Dispositif proposé

a. Pour les OPA intégrés avant le 01/01/2019

Dispositif en deux temps

- **Jusqu'au 31/12/2018** : Déroulé de carrière de référence selon les tableaux en vigueur, le niveau ainsi atteint faisant l'objet d'une correspondance avec la nouvelle classification
- **À partir du 01/01/2019** : Déroulé de carrière de référence selon les nouvelles modalités (cf. point b)

1. Dispositif proposé

b. Pour les OPA intégrés après le 01/01/2019

Déroulé de carrière de référence déterminé au regard de la moyenne des anciennetés moyennes de 2019, 2020 et 2021

- **Avec les conditions suivantes :**

- Un déroulement niveau par niveau ;
- Pour le passage à IHM 1, une ancienneté dans la catégorie Techniciens égale ou supérieure à 12 ans.

• Sur la base du tableau suivant :

	Moyenne 2019 *	Moyenne 2020 *	Moyenne 2021 *	Moyenne * des moyennes des années 2019-2020-2021
Ouvrier	5 ans	9 ans	10 ans	8 ans
Technicien niveau 1-1	3 ans	5 ans	5 ans	4 ans
Technicien niveau 1-2	5 ans	4 ans	4 ans	4 ans
Technicien niveau 2	3 ans	7 ans	7 ans	5 ans
Technicien niveau 3	7 ans	7 ans	6 ans	6 ans
Ingénieur haute maîtrise niveau 1	6 ans	8 ans	6 ans	6 ans
Ingénieur haute maîtrise niveau 2	8 ans	9 ans	5 ans	7 ans

** Les anciennetés moyennes sont retranscrites en années à l'arrondi inférieur*

2. Clause de sauvegarde

Application de l'ancien déroulé de carrière de référence

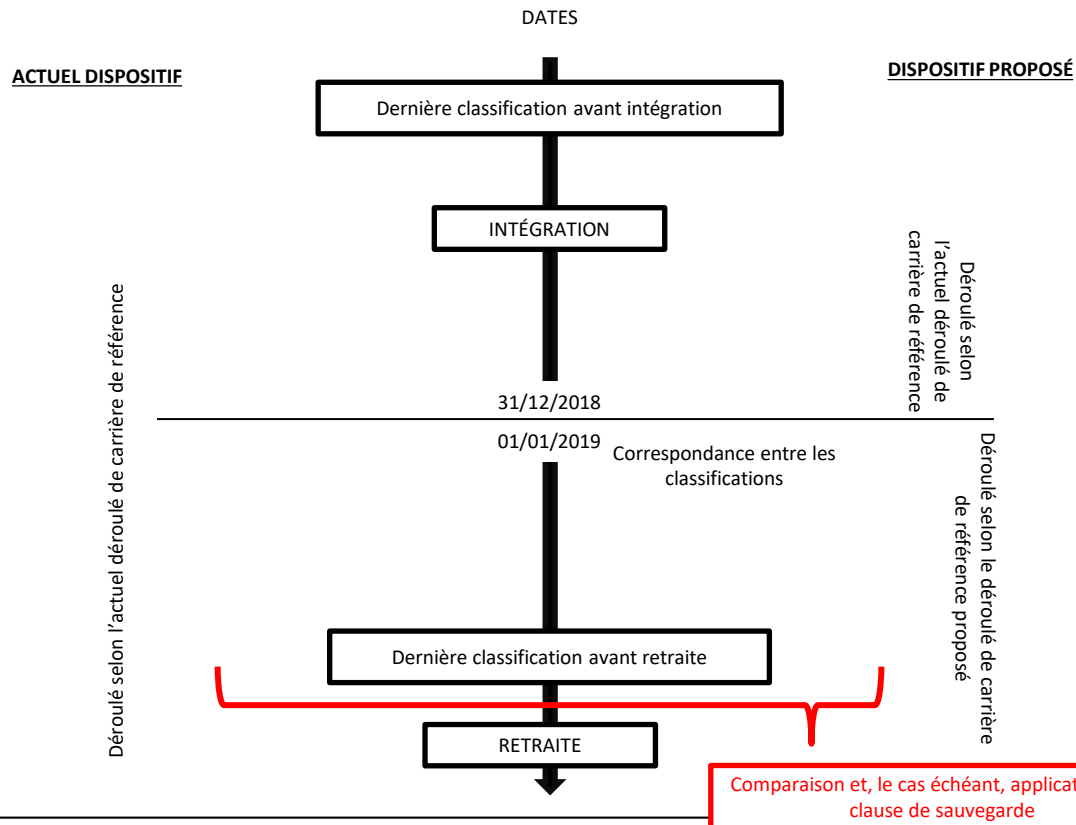
au bénéfice des agents

- Qui soit :
 - ont intégré avant le 01/01/2019 ;
 - n'ont pas bénéficié de promotion dans la nouvelle classification avant la date de leur intégration

et

- Qui ne peuvent accéder au niveau précédemment atteint dans l'actuel dispositif

Principes



3. Exemples

CAS 1

Déroulé selon l'actuel déroulé de carrière de référence

ACTUEL DISPOSITIF

Compagnon
(filière exploitation)

Chef d'équipe A

Chef d'équipe B

Chef d'équipe B =
Technicien niveau 1-2

DATES

01/01/2014

01/01/2015

01/01/2016
INTÉGRATION

01/01/2017

01/01/2018

31/12/2018

01/01/2019

01/01/2020

01/01/2021

01/01/2022

01/01/2023

31/11/2023
RETRAITE

Correspondance entre les
classifications

DISPOSITIF PROPOSÉ

Compagnon
(filière exploitation)

Chef d'équipe A

Chef d'équipe A

= Technicien niveau 1-1

Technicien niveau 1-2

Technicien niveau 1-2

Déroulé selon l'actuel déroulé de carrière
de référence

Déroulé selon le déroulé de carrière
de référence proposé

CAS 2

Déroulé selon l'actuel déroulé de carrière de référence

ACTUEL DISPOSITIF

Chef d'exploitation B (filière exploitation)

Chef d'exploitation B

Chef d'exploitation C

Chef d'exploitation C
= Ingénieur haute maîtrise niveau 2

DATES

01/01/2014

01/01/2015

01/01/2016

INTÉGRATION

01/01/2017

01/01/2018

31/12/2018

01/01/2019

01/01/2020

01/01/2021

01/01/2022

01/01/2023

01/01/2024

01/06/2024

RETRAITE

DISPOSITIF PROPOSÉ

Chef d'exploitation B (filière exploitation)

Chef d'exploitation B

Chef d'exploitation C

Chef d'exploitation C

= Ingénieur haute maîtrise niveau 2

Ingénieur haute maîtrise niveau 3

Ingénieur haute maîtrise niveau 3

Déroulé selon l'actuel déroulé de carrière de référence

Déroulé selon le déroulé de carrière de référence proposé

CAS 3

Déroulé selon l'actuel déroulé de carrière de référence

ACTUEL DISPOSITIF

Chef de chantier A

Chef de chantier A

Chef de chantier B

Chef d'exploitation B

Chef d'exploitation C

Chef d'exploitation C
= Ingénieur haute maîtrise niveau 2

DATES

01/01/2014

01/01/2015
INTÉGRATION

01/01/2016

01/01/2017

01/01/2018

31/12/2018

01/01/2019

01/01/2020

01/01/2021

01/01/2022

01/01/2023

01/01/2024

01/01/2025

01/03/2025 RETRAITE

DISPOSITIF PROPOSÉ

Chef de chantier A

Chef de chantier A

Chef de chantier B

Chef de chantier B
= Technicien niveau 3

Ingénieur haute maîtrise niveau 1

Ingénieur haute maîtrise niveau 1

Ingénieur haute maîtrise niveau 2

3. Exemples

Déroulé selon l'actuel déroulé de carrière de référence

Déroulé selon le déroulé de carrière de référence proposé